

LE FOREM RECRUTE

Des Formateurs – Formatrices en Environnement

Constitution d'une réserve pour toute la Région wallonne en vue de proposer des contrats de remplacement, à durée déterminée ou indéterminée

Date limite pour postuler : 19/09/22

Conditions d'accès : 3 à 6 ans d'expérience utile en fonction du diplôme/certificat

Barème : régime privé échelle 01 (4.029,62 € mensuel brut)

Votre mission

- vous êtes en charge de la formation des stagiaires aux techniques et aux comportements liés à la pratique du métier en milieu professionnel ;
- vous participez à l'encadrement et au suivi des stagiaires en situation de formation dont vous favorisez la progression en vue de leur insertion sur le marché de l'emploi ;
- vous veillez à l'adéquation de la formation et des exigences aux évolutions du métier.

Votre profil

- vous disposez d'une expérience professionnelle utile en lien avec la spécialité. La [durée de l'expérience](#) requise dépend du niveau du diplôme/certificat ;
- vous accompagnez, motivez et soutenez les stagiaires dans leurs acquisitions, vous transmettez votre savoir-faire et vous servez de modèle ;
- vous entretenez des relations constructives et développez votre réseau professionnel ;
- vous vous impliquez et démontrez de l'ambition afin de générer des résultats et vous assumez la responsabilité des actions entreprises ;
- vous êtes souple face au changement.

Activités

- vous formez des stagiaires en recourant à diverses méthodes pédagogiques (formation collective en « présentiel », autoformation accompagnée, formation alternée, formation à distance, etc.) ;
- vous participez à l'analyse des demandes de formation, aidez les demandeurs d'emploi dans l'élaboration d'un projet de formation et les accompagnez dans leurs démarches d'insertion ;
- vous assurez le suivi des stagiaires en entreprise et les informez sur les conditions d'exercice du métier ;
- vous organisez des épreuves de certification des stagiaires ;
- vous évaluez les formations tant au niveau technique que pédagogique ;
- vous mettez au point et collaborez à l'élaboration de nouveaux programmes et supports de formation.

Procédure de sélection

Une présélection sera faite sur base des dossiers de candidature. Les candidat-e-s présélectionné-e-s seront invité-e-s à présenter les épreuves éliminatoires de sélection.

L'ensemble des épreuves porte sur l'évaluation :

- des connaissances et compétences techniques ;
- du potentiel pédagogique ;
- de l'adéquation du profil à la fonction.

Plus d'info :

- [Ce que le Forem offre en tant qu'employeur](#) ;
- [Comment postuler valablement](#) .

Votre contact :

selection.recrutement@forem.be

[objet de mail : 107342 – Formateurs – Formatrices en Environnement].

Annexe 1 : Expériences professionnelles utiles

- L'expérience professionnelle utile dont il est fait mention se réfère à **une expérience professionnelle en entreprise privée et/ou publique dans une fonction en relation avec la gestion environnementale à orientation économie circulaire** (Veuillez décrire vos expériences le plus explicitement et concrètement possible. Ne vous contentez pas de les nommer, expliquez en quoi elles consistaient, votre responsabilité et le cadre dans lequel vous avez exercé)
- **et/ou une pratique professionnelle dans une fonction de formateur ou d'enseignant dans la discipline visée ;**

En ce qui concerne cette expérience professionnelle, ne sont pas pris en considération dans le calcul de la durée de l'expérience :

- les stages réalisés durant les études ;
- les expériences sous contrat d'apprentissage ;
- les expériences sous contrat d'étudiant ;
- les expériences sous contrat « Plan Formation Insertion » pour la partie relative à la formation proprement dite (par contre les activités couvertes par un contrat de travail à l'issue de la formation sont prises en considération) ;
- les activités bénévoles.

L'expérience requise est calculée sur base de la durée d'occupation professionnelle indépendamment du régime horaire.

La comptabilisation de l'expérience est arrêtée au 30/09/2022.

L'expérience professionnelle à faire valoir doit être mentionnée dans l'onglet « expériences professionnelles ». Elle devra être prouvée à notre demande au moyen d'attestations valables. Une information complémentaire sur les documents à fournir pour justifier des expériences prises en compte vous parviendra en temps utile.

Annexe 2 : Connaissances et Compétences techniques

Compétences techniques

- vous maîtrisez les concepts relatifs à la gestion environnementale et énergétique ainsi que ceux liés au développement durable ;
- vous maîtrisez les concepts et les outils de l'économie circulaire ;
- vous êtes capable de mettre en œuvre un modèle d'éco-conception ;
- vous collectez les données adéquates et exploitables pour réaliser l'analyse d'une situation avec une approche globale, vous proposez des opportunités d'amélioration de la situation et vous rédigez un plan d'action ;
- vous êtes capable de réaliser une analyse financière, d'interpréter les résultats et de dégager une stratégie d'action ;
- vous maîtrisez l'étude des systèmes et l'approche de la systémique ;
- vous maîtrisez la langue française orale et écrite.

Connaissances générales : Nous ne cherchons pas de spécialistes mais bien des généralistes ayant une connaissance globale sur les matières suivantes

- Ecologie générale :
 - Le développement durable et concepts associés ;
 - Contexte institutionnel, organisationnel, réglementaire, technologique, etc.
 - Analyses environnementales et responsabilité sociétale des entreprises ;
 - L'analyse du cycle de vie et les outils d'ACV et d'ACV-S ;
- Rudologie
 - La législation européenne et wallonne concernant les déchets ;
 - Les filières de traitement des déchets (recyclage, revalorisation, etc.)
 - Connaissances légales : statut de déchets, transport de déchets, marché des déchets, etc.
 - La sortie du statut de déchets et ses conséquences ;
- Economie circulaire :
 - L'économie circulaire et ses différentes approches ;
 - La matière, sa gestion et son utilisation en industrie ;
 - Les matières premières secondaires et la valorisation des déchets ;
 - Les boucles de revalorisation de la matière ;
 - L'écoconception (norme ISO 14062) des produits et des services ;
 - Le réusinage et la revalorisation des pièces ;
 - Les filières de réparation et de réemploi ;
- Contexte territorial
 - Les acteurs institutionnels belges et wallons ;
 - Le plan wallon d'économie circulaire (Circular wallonia) et les autres plans de développement économique régionaux ;
 - Les outils wallons de politique économique et industrielle (pôles, clusters, agences de développement économique) ;
 - Le tissu industriel et entrepreneurial wallon ;
- Les logiciels de bureautique courants, de l'environnement Windows et de la messagerie électronique.